Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212902936-20251216-DEL16122513-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC
Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 16 décembre 2025

2025/12/16-13

Objet :	Nombre de conseillers en exercice	**29**
Demande de subventions pour la rénovation du Moulin du Minaouët	Nombre de présents	**26**
	Nombre de votants	**29**

Par suite d'une convocation en date du 9 décembre 2025, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie **le 16 décembre 2025 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de **Monsieur BELLEC Olivier**

Etaient présents

BELLEC Olivier – DOUX BETHUIS Sonia - SELLIN Yannick - VOISIN Valérie - TANGUY Michel - LE GOC LE SAGER Fabienne - CARDUNER Didier – LESCA Véronique – LE DUC Didier – BRAESCU ANDRIEU Morgane - DERVOUT Dominique – GRANDIL Gwenaëlle - BORDENAVE Bruno - GEORGES Valérie - DENIEL Baptiste - ROBIN Yves – SUARD Delphine - MARREC Gauthier – DREAU Liliane – LE FLOC'H Véronique – KRAUS Jean-Paul - BOSSER GODREAU Véronique -– JESTIN Caroline - DAGORN Nicolas– PAUCHET Gérard – DADEN Paul.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

JOULAIN Anita à TANGUY Michel
JOUSSET Nicolas à SELLIN Yannick
GALBRUN Karine à BELLEC Olivier

Absent(e)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

BRAESCU ANDRIEU Morgane

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212902936-20251216-DEL16122513-DE

Monsieur Le Maire indique qu'à la suite de l'effondrement partiel du moulin du Minaouët, le Conservatoire du Littoral a, par décision d'urgence en date du 11 décembre dernier, confié la maîtrise d'ouvrage des travaux de sécurisation à la commune de Trégunc.

Le montant prévisionnel de ces travaux est estimé à 180 000,00 € TTC.

Afin d'assurer la rénovation de la structure, la commune de Trégunc, le Conservatoire du littoral et la Préfecture du Finistère se sont réunis afin d'arrêter un plan de financement, prévoyant une prise en charge des dépenses à hauteur d'un tiers par chacun des partenaires.

Dans ce cadre, la commune sollicite une aide financière de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

La part de financement restant à la charge de la commune sera déduite des sommes perçues au titre du Fonds du patrimoine dans le cadre d'un appel aux dons.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Nature	Montant TTC	Nature	Montant TTC	
Rénovation et sécurisation de la structure	180 000.00 €	DETR 2026	60 000.00 €	33%
		Conservatoire du littoral	60 000.00 €	33%
		Ville de Trégunc	60 000.00 €	33%
TOTAL DES DEPENSES	180 000.00 €	TOTAL DES RECETTES	180 000.00 €	

Cette dernière pourra être révisée en fonction du coût total définitif du projet et des subventions réellement perçues.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Sollicite les subventions pour le financement de la rénovation auprès du l'Etat (DETR), du fonds du patrimoine et du conservatoire du littoral ;**
- **Prend en charge le solde du financement de la rénovation du Moulin à Marée du Minaouët.**
- **Autorise le Maire à signer tout document en rapport avec cette décision.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 17 décembre 2025
LE MAIRE
Olivier BELLEC

MAIRIE de TRÉGUNC
Finistère